



Salafistes : fin de la grève de la faim

Publié par Mohamed Boudarham le 29-6-2006

Numéro de parution 1189



Les détenus salafistes emprisonnés à Salé devaient annoncer, mercredi, la suspension de leur grève de la faim. Une réunion entre l'association qui les défend et le ministère de la Justice a permis de parvenir à une solution.

Les détenus de la Salafiya Jihadiya, emprisonnés à Salé et en grève de la faim depuis un mois, devaient annoncer, hier mercredi, la suspension de leur mouvement de protestation. C'est ce qu'annonce "Annassir", l'ONG qui défend leurs droits, à l'issue d'une réunion de travail, mardi 27 juin 2006, avec des responsables du ministère de la Justice. «Nous avons appelé nos frères à Salé à arrêter leur grève pour arrêter la détérioration de leur état de santé après que nous ayons décelé une réelle volonté chez les responsables de répondre à leur doléances», affirme Abderrahim Mouhtade, président d'"Annassir" à ALM. Ce dernier affirme que le ministère de la Justice a mis en place des commissions spéciales pour traiter les dossiers et les revendications des détenus de la Salafiya Jihadiya sur la base des documents en leur disposition et ceux fournis par "Annassir". Le traitement, ajoute la même source, se fera au cas par cas que ce soit pour les prisonniers demandant à être rejugés, pour les demandes de grâce ou encore pour l'amélioration des conditions de leur détention, principale revendication des grévistes de la faim de Salé. Ces derniers sont au nombre de 78 dont 12 qui avaient été transférés au pénitencier de Aïn Borja à Casablanca. Selon Abderrahim Mouhtade : «l'arrêt de cette grève s'impose pour sauvegarder la vie des prisonniers concernés surtout que plusieurs d'entre eux présentent des signes de détérioration de leur santé qui ne sont guère rassurants. Plusieurs d'entre eux, en effet, avaient dû être soignés sur place ou être transférés d'urgence dans des hôpitaux». "Annassir" se dit "rassurée" par le degré de coopération du ministère de la Justice notamment avec la désignation d'un responsable grand connaisseur du dossier de la Salafiya et les portes du dialogue qui restent ouvertes. Contrairement à des chiffres véhiculés çà et là, le nombre des salafistes encore emprisonnés dans divers centres pénitentiaires du Royaume ne dépasse pas, selon Mouhtade, 800 personnes. "Annassir" en recense 476 et qui sont adhérents de cette ONG. Des centaines d'autres salafistes ont quitté la prison après avoir purgé leurs peines alors que les successives mesures de grâce royale ont permis la libération de 315 autres détenus salafistes dont certains condamnés à de lourdes peines. C'est le cas, entre autres, pour Abdellatif Amrine condamné à 30 ans et gracié il y a quelques mois pour des raisons de santé. Reste toutefois un autre épineux problème : celui des salafistes qui ont été graciés ou qui ont purgé leurs peines sans pouvoir réintégrer leurs fonctions publiques. Ce problème se pose notamment pour 9 instituteurs et professeurs de l'enseignement public qui, malgré plusieurs initiatives, n'ont pu réintégrer leurs postes. Ils se disent victimes d'une "double punition" et affirment surtout que l'avenir de leurs familles et enfants est sérieusement menacé.

Cet article provient du Quotidien Aujourd'hui Le Maroc: <http://www.aujourd'hui.ma>

URL de cet article: <http://www.aujourd'hui.ma/nation-details47384.html>